

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lutte contre les cambriolages
#Reconfinement

Nîmes, le 11/12/2020

À l'approche des vacances d'hivers, inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances



Pendant vos périodes de vacances, la police nationale, en collaboration avec la police municipale, mène des actions de prévention des cambriolages dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances ».

Ce dispositif consiste en des passages réguliers de patrouilles devant votre domicile ou votre commerce durant votre absence afin de prévenir les cambriolages et de vérifier l'absence d'effraction ou d'intrusion. Chaque passage sera matérialisé par le dépôt d'un avis avec mention du jour et de l'heure. Il est totalement gratuit et ne dispense pas des mesures préventives à mettre en œuvre avec votre voisinage.

Vous pouvez vous inscrire dès à présent !

Comment bénéficier de ce service :

Au moins quatre jours avant votre départ en vacances, signalez votre absence aux services de la police nationale ou de la police municipale en vous rendant dans leurs locaux pour y remplir un formulaire dédié.

Pour gagner du temps, le formulaire est accessible en ligne afin de le compléter préalablement. (<https://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Ma-securite/Conseils-pratiques/Mon-domicile/Zen-en-vacances-Beneficiez-de-l-Operation-Tranquillite-Vacances>)

Important : Si vous rentrez plus tôt que prévu, pensez à prévenir le service de police initial.

Quelques conseils de sécurité :

- Équipez votre porte d'une serrure multi-points,
- Protégez les fenêtres et ouvertures de volets ou de grilles,
- Ne laissez pas d'importantes sommes d'argent chez vous,
- Ne cachez pas vos clés dans une boîte aux lettres, dans un pot de fleurs ou sous le paillason
- N'indiquez pas la durée de votre absence sur votre répondeur,
- Donnez vos clés à une personne de confiance afin que votre courrier soit retiré régulièrement,
- Demandez à La Poste de conserver votre courrier jusqu'à votre retour si personne ne peut le retirer à votre place,
- Faites ouvrir et refermer les volets régulièrement.

Cabinet du préfet
**Service départemental de
la communication interministérielle**

Tél: 04 66 36 40 18 – 04 66 36 40 52
Port: 06 30 19 90 50 – 06 30 19 04 81
Mél : pref-communication@gard.gouv.fr

Direction Départementale de la Sécurité publique
Service de la communication
Carole Sourbier

Tél: 04 66 27 30 66
Port: 06 22 49 30 60
Mail : ddsp30-communication@interieur.gouv.fr





OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Nom :

Prénom :

Type d'Habitat : Maison - Appartement – Local Professionnel

Adresse :

Code d'accès :

Étage

Renseignements utiles :

Ville :

Date départ :

Date retour :

Véhicule(s) ou personne(s) pouvant être vus sur place lors de l'absence :

1)

2)

Personnes à prévenir en cas de besoin :

Adresse pendant les vacances :

Téléphone pour vous joindre pendant vos vacances :

Ce document peut être déposé à :

Nîmes : Hôtel de police, Commissariats de secteur ou Police Municipale

Alès : Hôtel de Police ou Police Municipale

Saint-Christol-les-Alès : Hôtel de police d'Alès ou Police Municipale

Bagnols-sur-Cèze : Commissariat de police ou Police Municipale

**Cabinet du préfet
Service départemental de
la communication interministérielle**

Tél: 04 66 36 40 18 – 04 66 36 40 52
Port: 06 30 19 90 50 – 06 30 19 04 81
Mél : pref-communication@gard.gouv.fr

**Direction Départementale de la Sécurité publique
Service de la communication**
Carole Sourbier

Tél: 04 66 27 30 66
Port: 06 22 49 30 60
Mail : ddsp30-communication@interieur.gouv.fr

